Sur les pas des Huguenots – Section Isère Bulletin d'adhésion 2025

Cotisations pour 2025	
Cotisation individuelle	20,00
Cotisation hébergeur	80,00
Communes de moins de 500 habitants	70,00
Communes entre 500 et 1 000 habitants	140,00
Communes entre 1 000 et 2 000 habitants	280,00
Communes entre 2 000 et 5 000 habitants	410,00
Communes entre 5 000 et 10 000 habitants	550,00
Communes entre 10 000 et 20 000 habitants	690,00
Communes de plus de 20 000 habitants	1 400,00
Intercommunalités moins de 25 km de sentier	750,00
Intercommunalités de 25 à 50 km de sentier	1 500,00
Intercommunalités plus de 50 km de sentier	1 800,00

Je soussigné(e) , **Nom – Prénom :**

Structure :

Adresse :

Commune ou Communauté de Communes :

Email :

Déclare souhaiter adhérer à l'Association « Sur les pas des Huguenots – Section Isère » pour l'année 2025

Cotisation annuelle : …… €

Fait à : …… Le …….. **Signature :**

Une facture acquittée peut être envoyée dès l'adhésion aux personnes qui en font la demande.

Les chèques et virement sont à établir à l'ordre de **« Association sur les pas des Huguenots-Isère »**
et les bulletins et les chèques sont à adresser au trésorier, **Jean-Pierre FAURE 1008 route de Lollagne 38710 SAINT-BAUDILLE ET PIPET**

Relevé Identité Bancaire (IBAN) : Crédit Mutuel Vif

FR76 1027 8089 5200 0205 3580 146